

## POINT N° 6 SUITE

### Conclusions

pour l'enquête publique préalable à une révision d'urgence du POS valant PLU à Châtillon (92)

---

C'est pourquoi je donne un **AVIS FAVORABLE** à cette révision d'urgence du POS pour le quartier de l'Aérospatiale .

## RECOMMANDATION ET RESERVES

### • RECOMMANDATIONS

Les recommandations qui suivent sont sans doute superfétatoires, mais elles méritent d'être rapportées pour rassurer les citoyens de Châtillon :

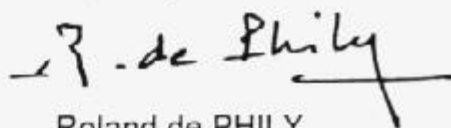
- pour faire suite aux très nombreuses demandes en ce sens, il est conseillé de trouver des solutions complémentaires, notamment sous l'immeuble collectif, aux problèmes de stationnement qui dégradent la vie des habitants du quartier de l'Aérospatiale, bien que ce problème ne soit pas l'objet de cette révision d'urgence du POS ;
- toujours pour faire suite aux nombreuses demandes en ce sens, il est demandé de veiller à la qualité architecturale des nouvelles constructions sur les deux parcelles X183 et U5, bien que la qualité architecturale des nouveaux bâtiments ne soit pas l'objet de cette révision d'urgence du POS .

### • RESERVES

Ces réserves sont également superfétatoires, mais elles sont destinées à rassurer les citoyens de Châtillon :

- 1°/ la "confortation" des carrières sera obligatoirement réalisée ;
- 2°/ la reprise dans des réseaux séparatifs l'écoulement des eaux pluviales .

Fait à Paris, le 8 janvier 2003



Roland de PHILY  
Commissaire Enquêteur